

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Amérique andine et plateau des Guyanes

Une publication du SER de Bogota
En collaboration avec les SE de Lima, de Caracas et de l'antenne du SER à Quito
Semaine du 23 mai 2024

Zoom sur : L'ex-directeur de la DIAN nommé ministre du commerce.

Ce mercredi, Luis Carlos Reyes, ex-directeur de la DIAN (Direction Nationale des Impôts et des Douanes) a été nommé ministre du Commerce par le président Gustavo Petro. Il prendra la relève de Germán Umaña qui quitte ses fonctions pour devenir ambassadeur de Colombie en Belgique. Ce départ est par ailleurs concomitant aux mauvais résultats du commerce extérieur colombien, montrant une baisse de 11 % g.a. dans l'industrie manufacturière, de 5,6 % g.a. dans le commerce pour le mois de mars 2024 (voir brève du 16/04). Ces chiffres avaient préoccupé le secteur du commerce, Analdex (Association Nationale du Commerce Extérieur) et l'Association Nationale des Entrepreneurs de Colombie, qui avaient exprimé leur inquiétude. Ces deux associations ont par ailleurs appelé à un plan de relance économique.

Luis Carlos Reyes a lui aussi quitté son poste de directeur de la DIAN alors que les recettes fiscales sont en baisse. Effectivement, sur le début de l'année 2024, les recettes sont 4 % inférieures à celles de 2023. **Le nouveau ministre a comme priorité de maintenir les relations commerciales de la Colombie avec le Venezuela, relations qui auraient généré près de 800 M USD d'échange en 2023 et 137 M USD jusqu'à présent cette année.** Il doit également suivre le programme, fraîchement approuvé, « Territoire de Panaca » visant à promouvoir le tourisme à grande échelle.

Jairo Orlando Villabona Robayo, le nouveau directeur de la DIAN en Colombie, remplace Luis Carlos Reyes. Doté d'une solide formation académique, incluant une spécialisation en finances et une autre en fiscalité, ainsi qu'une maîtrise en administration, **Villabona a également étudié en France, où il a obtenu un doctorat en sciences de la gestion de l'Université de Rouen en 2008.**



Bolivie

Les exportations de cuivre sont en croissance depuis la covid-19, mais à des niveaux faibles.

Selon l'Institut bolivien du commerce extérieur (IBCE), au cours des dix dernières années, la valeur des exportations de cuivre de la Bolivie a chuté de 83 M USD en 2014 à 40 M USD en 2023. En volume, elles ont suivi la même tendance : la Bolivie a produit 56 946 tonnes en 2014 et 21 503 tonnes en 2023. Après la pandémie de covid-19, la reprise de l'activité économique a impulsé les ventes extérieures de cuivre et des produits manufacturés liés, qui ont enregistré un rebond sans atteindre les niveaux de 2014. Le marché chinois a été la principale destination des exportations de cuivre de la Bolivie en 2023 (77 % de la production nationale, suivie du Chili avec 12 % et du Brésil avec 4 %).

La BCB rembourse les obligations en dollars « Bono BCB en Dolares » et invite au réinvestissement des bénéfices.

La Banque centrale de Bolivie (BCB) a annoncé qu'elle avait commencé à rembourser le capital et les intérêts des obligations en dollars acquises en février. **A ce jour, les placements nationaux du « Bono BCB en dólares » ont permis de lever 58,7 M USD. L'objectif fixé par l'entité est d'atteindre un placement de 100 M USD jusqu'au mois d'août.** Cette mesure a été mise à la disposition de la population dans le cadre de « l'accord économique, productif et commercial entre le gouvernement national et les entreprises boliviennes », signé en février 2024, qui visait de contrer les effets des problèmes de circulation de la devise étasunienne dans l'économie et ainsi mettre un frein à la spéculation, au marché parallèle, et au manque de liquidité.

Colombie

Le gouvernement sollicite une hausse du plafond de la dette pour répondre aux échéances de paiement à venir.

Le président Gustavo Petro a annoncé cette semaine que la Colombie pourrait ne pas rembourser ses dettes si le Congrès n'acceptait pas le projet d'augmentation du plafond de la dette. Après avoir remboursé, le 21 mai, 658,3 M USD dans le cadre de l'échéance d'une l'obligation émise sur les marchés internationaux, les problèmes de trésorerie de l'Etat se sont amplifiés. Pour mémoire, la trésorerie était déjà fragile en raison des faibles niveaux dépôts du Trésor auprès de la Banque centrale. Néanmoins, d'autres paiements importants se profilent en juin et juillet. La première échéance concerne environ 650 M USD et sont dus au FMI. La seconde concerne les titres du Trésor TES arrivant à échéance (9 Md USD). Alors que Camilo Pérez Alvarez, directeur de la recherche économique à la Banque de Bogota, affirme que les ressources dont dispose le gouvernement sont suffisantes, un gel / retard des paiements locaux est crainte par les Colombiens.

Dans ce contexte, au début du mois, le ministère des Finances a pressé le Congrès pour qu'il accélère l'approbation d'une loi visant à augmenter le quota de la dette permise à l'Etat à 17,6 Md USD.

Les transferts de fonds des migrants colombiens vers la Colombie continuent de battre des records historiques.

Les remesas poursuivent leur tendance à la hausse et enregistrent, en avril 2024, un total de 930 M USD. Plus globalement, sur les quatre premiers mois de l'année 2024, les envois de fonds ont représenté 3,65 Md USD enregistrant ainsi une augmentation de 13,6 % g.a. Les États-Unis demeurent, en ce début d'année, le principal pays d'origine des remesas, suivis par l'Espagne. Ensemble, ces deux pays représentent $\frac{2}{3}$ du total.

Ces transferts de fonds représentent une part croissante du PIB colombien (1,1 % en 2012 contre 2,8 % en 2023). Pour illustrer, **ils constituent approximativement 65 % des revenus provenant des exportations de pétrole et de produits dérivés, contribuant ainsi à réduire le déficit de la balance courante et à stimuler la consommation, l'épargne et l'investissement des ménages.**

La Cour constitutionnelle a mis fin à la non-déductibilité des redevances dans le secteur des hydrocarbures.

Ce lundi, la Cour Constitutionnelle enterme l'interdiction de déduire les redevances des impôts sur le revenu dans le secteur des hydrocarbures. **Le ministère des finances, qui avait demandé un incident d'impact fiscal pour échapper à la sentence (rejeté par la Cour), doit maintenant restituer les ressources collectées, c'est-à-dire environ 7 Md USD.** Initialement, le gouvernement avait introduit ce changement dans la réforme fiscale de 2022 afin d'augmenter les recettes fiscales mais la Cour l'avait jugé inapplicable en 2023. Malgré quatre alternatives de modulation par le gouvernement, la Cour a maintenu son jugement, affirmant que ces propositions violaient la Constitution.

Un investissement majeur et plusieurs collaborations stratégiques ont été décidés dans le cadre de la politique de réindustrialisation du pays.

Cette semaine, le ministère du Commerce de l'Industrie et du Tourisme a indiqué qu'une politique de réindustrialisation du pays était nécessaire. **Un investissement total de 117 M USD a déjà été alloué au développement de nouveaux centres industriels** (à ce jour il n'en existe que 12) qui permettront de renforcer la productivité des secteurs de l'agro-industrie, du travail des métaux et de la fabrication. Des accords avec Embraer et Airbus ont également été signés afin d'attirer des investissements dans des centres de maintenance et de réparations aéronautiques. De plus, une collaboration avec le Ministère des Mines et de l'Énergie a été décidée pour renforcer les districts miniers en vue d'une transition vers l'utilisation de minéraux stratégiques.

Naturgás demande des solutions immédiates pour faire face à la chute des réserves de gaz naturel.

Selon l'Agence Nationale des Hydrocarbures (ANH), les réserves prouvées de gaz naturel en Colombie ont chuté de 15,7 % en 2023, laissant seulement 6,1 années de réserves restantes. Le président de l'Association Colombienne de Gaz Naturel (Naturgás) insiste sur l'importance cruciale de préserver la souveraineté énergétique du pays. Il préconise une augmentation de l'exploration

pour découvrir de nouvelles réserves de gaz, affirmant que c'est la seule solution pour augmenter les réserves et garantir l'autosuffisance énergétique des consommateurs. En réponse, l'ANH propose diverses mesures, notamment la promotion de projets de transition énergétique et l'assouplissement des contrats pour encourager l'exploration dans certaines zones.

Equateur

L'arrêt de Coca Codo Sinclair pourrait entraîner des pertes de l'ordre de 322 MUSD par an à l'Etat.

Un rapport de l'opérateur national d'électricité (CENACE) estime qu'un éventuel arrêt des opérations de la centrale hydroélectrique *Coca Codo Sinclair* (construite par le groupe Chinois Synohydro) en raison de malfaçons et du phénomène géologique « d'érosion inverse » dans la zone, pourrait entraîner des pertes pour l'Etat équivalente à 322 MUSD annuels. **Cette centrale hydroélectrique couvre 25 % de la demande d'électricité nationale qui devra éventuellement être compensée par l'importation d'électricité thermique en provenance essentiellement de la Colombie.**

La crevette équatorienne est visée par des taxes anti-dumping aux Etats Unis.

Le Département du Commerce des États-Unis a imposé une taxe antidumping préliminaire de 10,58 % à la société équatorienne *Sociedad Nacional de Galápagos (Songa)*, avec une exigence de dépôt de garantie. Santa Priscila, une autre entreprise équatorienne, s'est également vue imposer une taxe antidumping de 1,58 %. La Chambre Nationale d'Aquaculture d'Équateur conteste ces décisions, et estime qu'il s'agit d'erreurs dans le calcul des pourcentages et prévoit une possible appelation. D'autres entreprises équatoriennes ont vu leurs taux réduits de 7,55 % à 2,89 %, mais avec des exigences de dépôt de garantie toujours en vigueur.

Guyana

La région 10 devient le *hub* d'investissement majeur du Guyana.

Le 26 mai, lors de la cérémonie de lever de drapeau, le président Mohamed Irfaan Ali a présenté les plans de développement de son gouvernement pour la région 10 du Guyana. **En développant massivement les infrastructures, les transports, la logistique et le tourisme, cette région s'apprête à devenir la pièce centrale du développement guyanais.** Plus spécifiquement, la sécurité alimentaire de la région augmenterait via une production plus importante de soja, de maïs et de haricots. De plus, des projets d'infrastructures majeurs (totalisant 390 M USD) tels que la construction de ponts et de routes seront entrepris.

Le Système National de Certification Forestière du Guyana (GNFCS) obtient une reconnaissance internationale.

Cette semaine, le GNFCS a été reconnue par le Programme pour l'Endossement de la Certification Forestière marquant ainsi l'engagement du Guyana en faveur de la gestion durable des forêts. Ainsi, tous les certificats de gestion forestière et de traçabilité émis par le GNFCS seront considérés comme équivalents à ceux du système international de certification PEFC, ce qui assure au pays une conformité aux normes mondiales de gestion durable des forêts. **Avec le label PEFC, les produits forestiers guyanais enverront au consommateur un signal fort permettant au pays un positionnement accru sur le marché.**

Pérou

Le Pérou exporte plus d'or illégal que l'or légal exporté par six pays d'Amérique latine.

Une étude de l'Institut Péruvien de l'Economie (IPE) révèle qu'au Pérou, la production légale d'or a été multipliée par sept depuis 2005 et a atteint **77 tonnes en 2023**. Ce résultat équivaut à la moitié du total généré par l'Équateur, le Brésil, la Colombie, le Mexique, la Bolivie et le Venezuela. Cependant, selon les estimations, l'or illégal exporté par le Pérou

serait plus important que tout l'or légal exporté par les pays mentionnés ci-dessus. De nombreux mécanismes appliqués par l'État n'auraient pas permis de lutter contre l'exploitation minière illégale. Des outils tels que le Registre Spécial des Commerçants d'Or (RECPO) n'applique pas de filtres suffisants. Bien qu'il y ait 11 000 inscrits, il n'est pas possible de garantir que 100 % de ce qui est exporté soit légal. Dans la pratique, 44 % de l'or exporté est signalé comme étant illégal.

Avec les ports de Chancay et Callao, le Pérou pourra devenir un centre régional de fret d'ici trois ans.

Selon Diego Galindo, vice-président de l'Association maritime péruvienne (ASMARPE), avec la mise en service du port de Chancay, les compagnies maritimes ont prévu la mise en œuvre d'un nouveau modèle de transport maritime de l'Asie vers l'Amérique du Sud, appelé « *hub and spoke* ». Aujourd'hui, les envois en provenance d'Asie font escale au Mexique, en Colombie, en Équateur, au Pérou et au Chili avec des navires d'une capacité de 10 000 à 12 000 conteneurs de 20 pieds. **Le nouveau modèle prévoit une route directe d'Asie vers les ports péruviens de Chancay et Callao, avec des navires capables de transporter 18 000 conteneurs.** À partir de ces deux ports péruviens, les compagnies maritimes alimenteront les autres ports de la côte ouest du continent en marchandises asiatiques, dans le cadre d'un trafic régional pouvant aller du Mexique jusqu'au Chili. Une partie de cette recomposition du mouvement des marchandises, au niveau local, serait facilitée par des modifications de la loi sur le cabotage, qui devraient être approuvées par le Congrès en juin.

Venezuela

Politique de licences spécifiques de l'OFAC aux entreprises ayant des investissements au Venezuela.

Petrojunín, S.A., la coentreprise de la compagnie pétrolière vénézuélienne (CVP) et de l'entreprise italienne ENI, a récemment remis en service dix puits de catégorie 2 (puits inactifs nécessitant des travaux mineurs pour être activés) qui étaient hors service depuis plus de cinq ans.

Le fonds d'investissement *Amos Global Energy*, basé à Houston, qui avait formé une coentreprise avec la société d'ingénierie vénézuélienne *Inelectra* pour avoir accès à des participations minoritaires dans les projets *Petroguiria* et *Petroparia* en 2022, attend une autorisation du département du Trésor pour achever l'achat de la participation de 32 % de la société chinoise *Sinopec* dans *Petroparia* (un projet pétrolier et gazier en eaux peu profondes au Venezuela), afin de contrôler 40 % de *Petroparia* et le 16 % de *Petroguiria*.

La britannique BP et l'entreprise publique d'énergie de Trinité-et-Tobago, NGC, ont reçu une licence de deux ans du département du Trésor étatsunien pour négocier et développer les champs de gaz de Cocuina-Manakin avec le Venezuela, selon les déclarations du le ministre de l'énergie de Trinité-et-Tobago fin mai. **Les deux entreprises sont autorisées à planifier un projet concernant un réservoir offshore avec environ 1 trillion de pieds cubes (tcf) de réserves de gaz qui s'étend du Venezuela à Trinidad dans la mer des Caraïbes afin d'y exporter du gaz.**

L'écart entre le dollar officiel et le dollar parallèle au Venezuela s'accroît pour atteindre 12,7 %.

Selon le dernier rapport de la Banque centrale du Venezuela (BCV), le taux de change a clôturé le 28 mai à 36,51 VES/USD. D'autre part, le taux de change sur le marché parallèle s'élevait à 41,15 VES/USD fin mai (écart de 12,7 %).

La différence entre le taux de change officiel et le taux de change non-officiel a atteint des niveaux qui inquiètent non-seulement les analystes économiques, mais aussi les secteurs productifs car, selon Conindustria, le secteur industriel a dû faire face à un surcoût de 105 % depuis décembre 2021 du fait de la dépréciation du VES. Au T1 2024 l'écart entre l'inflation et la dépréciation du VES a entraîné une augmentation de 4,9 % des coûts de production nationaux, ce qui désavantage les produits locaux par rapport aux produits importés.

Aide-mémoire : indicateurs macroéconomiques

	Population (M)	PIB prix courants (Mds USD)	Croissance du PIB (en % du PIB)		Compte courant (en % du PIB)	Dette publique brute (en % du PIB)	IDH (rang mondial)		Inflation (%)
	2023	2024 e	2023	2024 p.	2024 p.	2024 p.	2022	Variation par rapport à 2021	Variation en fin de période, 2024 p.
Bolivie	12,1	49,3	2,5	1,6	-5,6	86,6	120	-2	4,8
Colombie	51,9	386,1	0,6	1,1	-3	54,4	91	-3	5,3
Equateur	18	121,6	2,3	0,1	0,9	n.a.	83	+12	1,5
Guyana	0,8	21,2	33	33,9	22,8	31,1	95	+13	3,5
Pérou	34,5	282,4	-0,6	2,5	-1,1	33	87	-3	2,4
Suriname	0,62	4,3	2,1	3	2,1	87,9	124	-25	14,2
Venezuela	29,7	102,3	-0,6	4,5	4,7	n.a.	119	+1	159,9
Argentine	45,6	604,3	-1,6	-2,8	0,9	86,2	48	-1	149,4
Brésil	204	2 331,3	2,9	2,2	-1,3	86,7	89	-2	3,79
Chili	19,6	333,77	0,2	2	-3,9	40,5	44	-2	3
Mexique	127,9	2 017	3,2	2,4	-0,7	55,5	77	+9	3,5

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :
www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique Régional de Bogota.
jacques.robin@dgtrésor.gouv.fr, pierre.sentenac@dgtrésor.gouv.fr

Rédaction : Olympe MAHE, Andrés BRAGANZA, John Anderson COLORADO, Ursula ELEIZALDE, Diego MAGUINA

Abonnez-vous : jacques.robin@dgtrésor.gouv.fr